



M62 2079 407 0014142 00101 U 0002V △

M. ERIC VIAUD
MAIRIE DE LA BUSSIÈRE
RUE DE SAINT PIERRE
86310 LA BUSSIÈRE

Paris, le 3 avril 2017

Mesdames, Messieurs les élus,

Chers Collègues,

Aujourd'hui, je veux m'adresser à vous personnellement car vous connaissez mieux que quiconque l'état de notre pays. Vous êtes en première ligne sur le front du chômage, de la précarité, de l'insécurité... Vous savez les défis que nous devons relever pour porter ensemble ce sursaut national et faire de la France la première puissance en Europe.

Le quinquennat qui s'achève a été marqué par une instabilité institutionnelle chronique. Je vous sais inquiets de l'avenir que le prochain gouvernement offrira à vos territoires. J'ai moi même été maire, à la tête d'une communauté de communes puis président de conseil général et régional pendant de nombreuses années : je sais les difficultés qui sont les vôtres.

Dans ce contexte, et compte tenu des défis que doit relever notre pays, **je n'engagerai pas une énième grande réforme territoriale.** Je privilégierai les adaptations définies en fonction des besoins exprimés par les élus, en instaurant un droit à l'expérimentation tenant compte des réalités locales.

Dans une décentralisation modernisée, je veux que l'État noue avec les collectivités locales une relation totalement différente des pratiques passées, **une relation fondée sur la liberté et la responsabilité.**

Ainsi, je vous proposerai un **contrat de mandature** qui posera comme principe que la collectivité qui finance est celle qui décide. Le rôle de chaque échelon sera précisé. Ce contrat vous donnera une visibilité budgétaire sur cinq ans.

Si les 2 200 milliards d'euros de dette publique nous imposent des efforts, la baisse des dotations ne pourra pas se poursuivre au rythme qu'ont imposé les socialistes. J'ai fixé cet effort à 1,5 milliard d'euros par an de baisse des dotations de l'État sur cinq ans, 7,5 milliards en cinq ans. Le mode de calcul des dotations récompensera les efforts de gestion les plus significatifs. Dans ce domaine, prétendre exonérer de taxe d'habitation 80% des Français tout en garantissant le même niveau de recettes pour les collectivités locales n'est pas crédible.

Le contrat de mandature que je vous propose ouvrira des espaces de liberté en allégeant les normes et en mettant fin aux obligations non compensées comme les rythmes scolaires. Les réformes qui seront apportées à la gestion des ressources humaines, notamment l'allongement de la durée du travail, l'instauration de deux jours de carence pour les personnels de la fonction publique, et une plus grande autonomie de recrutement pour les collectivités, seront également de nature à vous redonner plus de liberté et de plus grandes marges de manœuvre.

Cette liberté est la condition pour que tous nos territoires puissent se développer, dans le respect de leurs identités mais également de la légitimité que le suffrage vous a donnée. Depuis trop longtemps, on vous demande de résoudre à l'échelle locale ce qui n'a pas été résolu à l'échelle nationale. Cette situation n'est ni acceptable ni tenable : face aux difficultés, chacun doit prendre ses responsabilités. L'État doit remplir ses missions et laisser enfin respirer les territoires. Le temps où tout pouvait être décidé d'en haut est terminé. Aujourd'hui, le moment est venu d'engager cette révolution du bon sens que je propose pour nos territoires, afin que puisse vivre et s'épanouir cette République du quotidien que vous incarnez à travers votre dévouement pour ceux que vous représentez.

Afin de déclencher cette révolution du bon sens, de garantir cette respiration territoriale sans laquelle il ne peut y avoir de véritable unité nationale, j'ai besoin de votre soutien massif les 23 avril et 7 mai prochains.

Je compte sur vous,
François Fillon

François Fillon